

On y mentionne qu'il y a aux États-Unis quarante et une zones métropolitaines de plus d'un million d'habitants contre trois au Canada. On consacre dans le seul État de la Californie autant d'argent à la construction que dans l'ensemble du Canada. En outre, la construction et la rénovation des aéroports est un autre domaine de forte activité dans la construction aux États-Unis. Le rapport mentionne qu'il y a aux États-Unis plus d'aéroports que dans l'ensemble du reste du monde.

On peut lire plus loin dans le rapport que l'on prévoit une croissance spectaculaire des dépenses dans divers secteurs dans les années à venir. Sur le marché américain de la construction domiciliaire, les rénovations et la revitalisation engendrent pour le secteur de la construction des recettes d'environ 45 milliards de dollars par année, qui devraient continuer à croître. En outre, 50 programmes de transport en commun sont prévus ou en cours aux États-Unis à l'heure actuelle, représentant chacun environ un milliard de dollars pour le secteur de la construction.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de droits de douane sur les services d'entrepreneur entre les deux pays. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis renferme un certain nombre d'éléments favorables à l'industrie de la construction, dont l'assouplissement des procédures gouvernant l'accès temporaire du personnel commercial ainsi que l'accord d'étendre les principes de traitement national, de droit de présence commerciale et de droit d'établissement.

Le rapport conseille aux entrepreneurs canadiens de bien déterminer le créneau qu'ils choisissent de façon qu'il soit compatible avec leurs capacités financières, organisationnelles et technologiques. Ils encouragent aussi les entreprises canadiennes à envisager des coentreprises et des consortiums pour faciliter leurs premiers pas sur le marché américain.

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a aux États-Unis 28 bureaux de délégués commerciaux qui ont les moyens d'offrir de l'aide aux entreprises canadiennes qui veulent faire affaire dans ce pays.

On peut obtenir des exemplaires du rapport auprès de l'Association canadienne de la construction, 85, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1P 6A4. N° de téléphone: (613) 236-9455; n° de télécopieur: (613) 236-9526.

Pour de plus amples renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Le Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874